

**Réunion de la Commission de Suivi
des Sites SEVESO
de Saint-Médard-en-Jalles et Sainte-Hélène**

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
à Saint-Médard-en-Jalles (33)
lundi 20 juin 2016 – 14h**

Liste des participants

Thierry LEBLOND : Mairie de Saint-Médard-en-Jalles – Maire adjoint, Président de la CSS

Collège « Administration »

Jean-Christophe LUC : DREAL – Inspecteur
Florian VARRIERAS : DREAL – Inspecteur
Marie-Hélène LAPEYRE-HAMOIR : DDTM 33 – Chargée d’opérations
Marie-Françoise DECHAUME : DIRECCTE ALPC UD 33 – Agent de contrôle
Fabien GRANDJEAN : DIRECCTE ALPC UD 33 – Responsable unité de contrôle
Stéphan ZABEK : SDIS 33
Jean-Marc MEUNIER : Gendarmerie de Saint-Médard-en-Jalles
Daniel REGOURD : Groupement de gendarmerie de la Gironde
Sabine GIRAUD : ARS 33 – Ingénieur d’études sanitaires
Thierry RENAUD : CGA/IS/IIC

Collège « Collectivités territoriales »

Eric ARRIGONI : Mairie de Castelnau-de-Médoc – Maire
Allain CAMEDESCASSE : Mairie de Sainte-Hélène – Maire
Jean-Michel HUGUET : Mairie de Sainte-Hélène – Adjoint au Maire
Jean-Pierre CAMPISTRE : Mairie de Moulis-en-Médoc – Maire
Christine MOEBS : Mairie de Saint-Médard-en-Jalles – Conseillère municipale

Collège « Exploitants »

Vincent BATBY : DGA/EM Gironde – Maîtrise des risques
Alain TRONCHE : DGA/EM Gironde – Directeur adjoint
Christophe ANGER : Herakles – Responsable SSE
Marie GAUDRE : Herakles – Future directrice établissement
Pierre JOUHAULT : Herakles – Chef de projet
Jean-Claude LABOURROIRE : Herakles – Directeur des sites girondins
Thierry LATHUILLIERE : Herakles – Responsable environnement
Pierre CADILLON : Roxel – Responsable SSE
Olivier HERMANN : Roxel – Directeur d’établissement

Collège « salariés »

Laurent AUDEBRAND : DGA/EM Gironde – Représentant des salariés
Jean-Luc LAHAYE : DGA/EM Gironde – Représentant des salariés
Sébastien FARIBAULT : Herakles – Représentant des salariés

Collège « Riverains »

Patrick BARTHE : Comité de quartier Centre de Saint-Médard-en-Jalles
Thierry GODARD : Comité de quartier Ouest de Saint-Médard-en-Jalles

Ordre du jour

- Présentation du projet de Plan de Prévention des Risques Technologiques des établissements Herakles/DGA exploités à Candale (Saint-Médard-en-Jalles), et recueil de l'avis de la commission sur ce projet
- Bilan de l'activité des établissements et nouveaux projets (par les exploitants)
- Bilan des inspections (par le Contrôle Général des armées et la DREAL)

Documents associés

Annexe 1 : Présentation du PPRT des établissements de Candale

Annexe 2 : Présentation du bilan d'activité et des projets de l'établissement DGA/EM de Candale

Annexe 3 : Présentation du bilan d'activité et des projets de l'établissement HERAKLES situé avenue Gay Lussac

Annexe 4 : Présentation du bilan d'activité et des projets de l'établissement ROXEL situé avenue Gay Lussac

Annexe 5 : Bilan des inspections réalisées par la DREAL

14h05 – Début de la réunion

M. LEBLOND, Président

Ouvre la réunion. Il prie l'assistance de bien vouloir excuser l'absence de Monsieur Jacques Mangon, maire de Saint-Médard-en-Jalle.

M. LABOURROIRE, Herakles

Indique qu'à compter du 1^{er} juillet 2016, l'entreprise Herakles se scindera en deux sociétés, intitulées ASL et Safran Céramique. L'établissement de Saint-Médard-en-Jalles sera dirigé par Madame Gaudré.

Présentation du projet de Plan de Prévention des Risques Technologiques des établissements Herakles/DGA exploités à Candale (Saint-Médard-en-Jalles), et recueil de l'avis de la commission sur ce projet

M. LEBLOND, Président

Précise que ce projet a déjà fait l'objet d'une présentation au conseil municipal de Saint-Médard-en-Jalles le 29 mai 2016.

M. RENAUD, CGA/IS/IIC

Rappelle les temps forts de la concertation. Lors de la dernière réunion en date, le 12 mai 2016, a eu lieu la présentation du projet de dossier de PPRT en vue de la consultation des Personnes et Organismes Associés (POA). Ces dernières ont reçu différents documents : la note de présentation, le règlement, le plan de zonage réglementaire, le bilan de la concertation, le cahier des recommandations, et les annexes, comprenant

notamment la carte des aléas. Du fait d'une action de réduction des risques à la source, le périmètre des dangers a été réduit.

D'après le calendrier prévisionnel, la consultation officielle des POA a lieu lors de la présente séance. Aucune enquête publique ne sera organisée, car les installations ont fait l'objet de décisions ministérielles en matière de protection du secret de la défense nationale. A l'automne 2016, est prévue l'approbation conjointe du PPRT par le ministère de la défense et le préfet de Gironde.

Mme LAPEYRE-HAMOIR, DDTM 33

Précise que les POA ont disposé d'un délai de deux mois pour transmettre leurs observations sur les documents qui leur ont été communiqués.

Mme MOEBS, Conseillère municipale

Demande si l'application du plan de zonage pourrait impacter la création ou l'utilisation de chemins de randonnée.

M. RENAUD, CGA/IS/IIC

Répond que le règlement du PPRT impacte principalement les constructions.

M. TRONCHE, DGA/EM

Assure qu'au moment de l'établissement du document, il a été affirmé qu'aucun chemin pédestre ou piste cyclable n'était recensé au sein des périmètres bleus ou verts. Leur création serait soumise à une analyse précise, en fonction de la dangerosité de la zone.

M. LEBLOND, Président

Entend approfondir le point.

Capitaine ZABEK, SDIS 33

Estime délicat de rendre un avis sur le projet, n'ayant pas reçu les documents destinés aux POA.

Mme Giraud (ARS), Mme Moebis (conseillère municipale), M. Godard (Comité de quartier Ouest), MM. Meunier et Regourd (brigade et groupement de gendarmerie) indiquent également ne pas avoir reçu les documents destinés aux POA.

Mme MOEBS, Conseillère municipale

Demande si les membres de la commission pourraient bénéficier d'un accès à l'ensemble des documents *via* l'extranet du site Internet mentionné sur la convocation.

Mme LAPEYRE-HAMOIR, DDTM 33

Répond que ne peuvent être mis en ligne que les documents opposables, à savoir la carte de zonage et le règlement. Elle précise que ne rendent un avis que les POA désignées en tant que telles dans l'arrêté de prescription, signé par le préfet, à savoir « *les communes dont une partie du territoire est comprise dans le périmètre d'étude du PPRT, les établissements publics de coopération intercommunale ayant compétence en matière d'urbanisme, les exploitants des installations à l'origine des risques, et la commission de suivi de site. A cette liste de membres de droit, ont été ajoutées les personnes suivantes : le président de la CUB, le président du conseil général de la Gironde et le directeur de l'établissement Airbus Defense and Space.* »

M. LEBLOND, Président

Considère qu'en tout état de cause, il n'est pas envisageable de recueillir l'avis de la commission avant que le projet ne soit présenté au conseil municipal de Saint-Médard-en-Jalles, le 29 juin.

Mme LAPEYRE-HAMOIR, DDTM 33

Propose toutefois de consigner dans le compte rendu de la présente réunion les observations formulées par les participants.

M. VARRIERAS, DREAL

Précise qu'en incluant « la CSS » à la liste des POA, le préfet associe l'ensemble des participants à la commission.

M. LEBLOND, Président

Suggère de fixer au 24 juillet 2016 la date butoir de rendu d'avis, et souligne le fait que l'absence de réponse vaille avis favorable. Jusqu'à cette date, le dossier est consultable – sans effectuer de copies – par les membres de la CSS auprès d'Isabelle Lacazedieu, inspectrice au sein du service communal d'hygiène et de santé de la mairie de Saint-Médard-en-Jalles.

Les membres de la commission acquiescent.

Mme LAPEYRE-HAMOIR, DDTM 33

Précise que durant la période concernée, les membres de l'instance peuvent également faire part de leurs observations sur le dossier.

M. LEBLOND, Président

Indique que les observations formulées au cours de la présente réunion figureront au compte rendu de ladite séance, et que celles qui seront formulées *a posteriori* seront jointes en annexe au compte rendu.

Après l'échéance du 24 juillet 2016, aucune observation n'a été formulée sur le projet de PPRT. L'avis de la commission de suivi de site sur le projet de PPRT est donc favorable.

Bilan de l'activité des établissements et nouveaux projets (par les exploitants)

- **DGA**

M. BATBY, DGA

Présente l'activité du site depuis la dernière réunion de CSS. Il rappelle que DGA EM dispose de deux emprises en Gironde, à Saint-Médard-en-Jalles et à Saint-Jean-d'Illac, toutes deux classées en Seveso seuil haut. Parmi les actions de prévention des risques mises en œuvre en 2016 figurent des travaux de remise en état des soutes et de protection contre la foudre, la mise jour du Plan d'Opération interne (POI) et du dossier d'autorisation d'exploiter, la réalisation d'un exercice POI le 3 décembre 2015, le PPRT en cours et l'application de la Convention Site Pyrotechnique Multi-Employeurs (SPME).

Par ailleurs, pour DGA EM site Gironde, le Système de Gestion de la Sécurité (SGS) n'est qu'une « formalisation » des actions, car les moyens de maîtrise des risques sont déjà connus et suivis.

Enfin, aucun accident ou incident n'est à signaler pour l'année 2015-2016.

- **Herakles**

M. LATHUILLIERE, Herakles

Indique que le coût des actions menées en faveur de la sécurité s'est élevé à 230 000 euros, et celui des actions mises en œuvre en faveur de l'environnement à 3,8 millions d'euros.

Différents accidents ou incidents survenus en 2015-2016 sont à signaler. En premier lieu, des riverains se sont plaint de nuisances sonores en été 2015. L'équipement a été arrêté puis remis en exploitation une fois capoté. Le sujet est donc aujourd'hui clos. En second lieu, au mois de novembre 2015 a été signalé un rejet d'eau perchloratée dans le réseau d'eau pluviale. L'incident a été signalé à la DREAL, à l'ARS, à Bordeaux Métropole, à la Lyonnaise des Eaux et à la SEPANSO le 1^{er} décembre 2015. Une analyse des causes a été menée et des actions techniques, humaines et organisationnelles ont été déployées. Le troisième incident concerne une concentration anormale de 20 microgrammes par litre de perchlorate dans la Jalle en sortie du site, mesurée le 20 avril 2016, et dont l'origine réside vraisemblablement dans une contamination d'un échantillon au laboratoire. L'action correctrice menée a consisté à améliorer la qualité au laboratoire. L'alerte est passée le 21 avril aux parties intéressées. Enfin, le 29 avril 2016, a eu lieu un épandage de boues perchloratées au niveau de la station de traitement biologique pilote, qui n'a toutefois eu aucune conséquence sur la qualité de la Jalle. Il a été procédé à la mise à jour des instructions opératoires et à la sensibilisation des opérateurs concernés.

Le bilan des opérations de remédiation sur les sites de Saint-Médard-en-Jalles et de Sainte-Hélène fait apparaître différentes problématiques.

A Sainte-Hélène, le diagnostic des zones sources est terminé. Aucun impact extérieur au site n'a été identifié. La surveillance des eaux de surface et des eaux souterraines perdure toutefois.

A Saint-Médard, le traitement des Composés Organiques Halogénés Volatils est en cours sur trois zones sources. Des travaux de prospection sont menés pour identifier de nouvelles sources. Le traitement du perchlorate concerne deux zones, confinées et isolées par rapport à la Jalle. Elles sont en cours de traitement, lequel se fait *via* l'installation de barrières hydrauliques. Il reste à positionner ce type d'équipement sur la zone CTD.

-

Deux tonnes de perchlorate ont été extraites en 2015 par les barrières. Il convient de signaler que depuis juillet 2015, le suivi du perchlorate dans la Jalle au niveau du Pont Rouge fait état d'une concentration très basse de perchlorate, sous l'objectif de 7 microgrammes par litre. La qualité de la Jalle est désormais compatible avec les usages qui en sont faits.

M. LEBLOND, Président

Demande si l'ensemble des mesures effectuées est communiqué de manière transparente à l'administration.

M. LATHUILLIERE, Herakles

Le confirme. Elles sont transmises à la préfecture.

M. VARRIERAS, DREAL

Ajoute que ces données sont communicables s'il en est fait la demande. De plus, l'intervention de la CSS participe également à la diffusion de ces informations.

M. LATHUILLIERE, Herakles

Estime qu'à ce jour, l'enjeu sanitaire est maîtrisé. Les moyens suffisants ont été déployés pour atteindre les objectifs. Il semble désormais peu opportun d'alimenter en continu une base de données en ligne sur cette question. Il précise par ailleurs que les émissions d'acide chlorhydrique liées au brûlage des déchets pyrotechniques ont été divisées par trois par rapport aux mesures enregistrées en 2013, avant démarrage de la station d'épuration biologique d'eaux perchloratés.

Pour sa part, le processus d'autorisation des installations de stockage et de conditionnement de nitramines progresse. Un atelier vient d'être construit. Il est prévu d'exploiter l'ensemble des structures au cours du dernier trimestre 2016.

Enfin, sera créée en 2016 la société Airbus Safran Launchers, *joint-venture* entre les groupes Airbus et Safran. Cette évolution ne modifiera pas l'activité des établissements de Saint-Médard et de Sainte-Hélène. La demande d'autorisation de changement d'exploitant a été demandée au préfet le 1^{er} juin. La modification sera effective le 1^{er} juillet 2016.

M. BARTHE, Comité de quartier Centre

Demande s'il est prévu de réduire la fréquence des mesures, au regard des bons résultats obtenus en 2015 et en 2016.

M. LATHUILLIERE, Herakles

Répond par la négative. Il est même envisagé de mettre en œuvre un dispositif de contrôle en continu. Les zones sources en perchlorate ont été estimées à 5 tonnes pour l'une et à 10 tonnes pour l'autre. Il semble toutefois que ces volumes soient surévalués. De fait, les unités de traitement ont vraisemblablement été surdimensionnées.

M. BARTHE, Riverains-Centre

S'enquiert de l'échéance du processus.

M. LATHUILLIERE, Herakles

Indique que l'échéance est attendue pour 2019-2020.

- **Roxel**

M. CADILLON, Roxel

Indique qu'un projet important de l'entreprise réside dans la collecte et dans le traitement des effluents *process* selon le planning à l'issue de l'étude d'impact.

En termes de SGS, une revue de direction a lieu chaque année. La dernière réunion de ce type a eu lieu au mois de mars 2016. Le comité de site Roxel/Herakles s'est pour sa part

déroulé en janvier 2016. La convention de site Roxel/Herakles a été mise à jour le 1^{er} février 2016.

Monsieur Cadillon informe l'instance des deux faits marquants enregistrés en 2015 au sein de l'entreprise Roxel.

- En janvier 2015, des concentrations anormalement élevées en ion perchlorate du rejet référencé « R5 » ont été mesurées dans « La Jalle de Blanquefort ». Des instructions communes ont dès lors été élaborées, définissant les précautions à prendre pour la réalisation de travaux sur les réseaux du site. De plus, un piézomètre a été mis en place à proximité du rejet « R5 », afin d'établir un suivi trimestriel.
- Un incendie a eu lieu dans un dépôt de galette « mélange nitrocellulose/nitroglycérine » en juillet 2015. Différentes actions ont été mises en place : sécurisation de déchets du bâtiment S, détection incendie dans les bâtiments contenant de la galette, réalisation d'une étude d'impact sur les eaux d'incendie, réalisation d'une tierce expertise de cette étude d'impact, et prise en compte des préconisations de l'arrêté préfectoral complémentaire du 18 janvier 2016.

Six inspections de la DREAL ont été effectuées en 2015-2016 sur les systèmes de gestion de la sécurité, ainsi qu'un contrôle inopiné des rejets R4 et R5.

Il convient de préciser que suite à l'étude d'impact menée en 2014, Roxel s'est engagée en matière de collecte des effluents, à traiter les enjeux forts en 2015, les enjeux moyens en 2016, et les enjeux faibles en 2017. A ce jour, 100 % des enjeux forts et moyens sont déjà collectés.

Enfin, il est prévu de construire en 2016 un bâtiment administratif au centre du site, devant accueillir 105 personnes. Sa livraison est prévue en juin 2017.

Bilan des inspections (par le Contrôle Général des Armées et la DREAL)

M. RENAUD, CGA/IS/IIC

Indique qu'il n'y a pas eu d'inspection faite par le CGA depuis la dernière CSS du 01/10/15.

M. VARRIERAS, DREAL

Fait état du bilan de l'inspection réalisée par la DREAL à Herakles Sainte-Hélène le 17 mai 2016, s'étant soldée par cinq écarts et par cinq demandes.

M. CAMEDESCASSE, Maire de Sainte-Hélène

Indique être en attente des résultats des investigations réalisées par la DREAL, notamment en ce qui concerne la nappe du plio-quaternaire. Il demande à la DREAL de lui faire parvenir une synthèse de ces résultats.

M. VARRIERAS, DREAL

Explique que ces résultats sont diffusés dans le cadre de la CSS. Ainsi, si des impacts sont identifiés, Monsieur Camedescasse en sera informé.

Par ailleurs, la présentation du bilan de l'inspection du 2 mars 2016 du site Herakles de Saint-Médard n'a fait état d'aucun écart et de 15 demandes, et l'inspection du 26 avril 2016 de Roxel n'a donné lieu à aucun écart et à 14 demandes.

M. LUC, DREAL

Présente l'instruction interministérielle du 19 mai 2016 relative à la mise à disposition et à la communication d'informations potentiellement sensibles, qui trouve son origine dans les actes de malveillance survenus en 2015 sur des établissements Seveso.

Le contenu de la présentation et des débats sur ce sujet font l'objet d'une clause de confidentialité.

M. BARTHE, Comité de quartier Centre

Demande en quoi cette instruction modifie le PPRT.

M. VARRIERAS, DREAL

Explique que les règles de consultation des documents seront plus contraignantes.

16h20 – Clôture de la réunion

PPRT DGA EM et HERAKLES St Médard en Jalles et Martignas sur Jalle

**Réunion de la CSS
Saint-Médard-en-Jalles
20 juin 2016**

Marie-Hélène LAPEYRE-HAMOIR - DDTM 33
Thierry RENAUD – Ministère de la Défense



Ordre du jour

✓ *Rappel des temps forts de la concertation*

- 5 réunions (11 décembre 2014, 02 avril et 19 novembre 2015, 12 mai 2016 ainsi que le 21 janvier 2016)

✓ *Contenu du dossier soumis à la consultation des Personnes et Organismes Associés*

- Note de présentation,
- Règlement,
- Plan de zonage réglementaire,
- Bilan de la concertation,
- Cahier des recommandations,
- Annexes (cartes des aléas et des enjeux)

✓ *Suite de la procédure*



Rappel des temps forts de la concertation

✓ **Le 11/12/14** : Rappel succinct de la démarche de PPRT, présentation des cartes des aléas, des enjeux, des principes réglementaires du PPRT et du pré-zonage brut.

✓ **Le 19/11/15** :

- Création d'une zone spécifique B4+Pro à la demande d'Airbus DS
- Par analogie avec le PPRT du site SME/ROXEL, choix de recommander et non de prescrire contre les effets de surpression pour les biens et activités existants dans les zones B1+Pro, B2+Pro et B.

✓ **Le 02/04/15** :

- Réduction du risque à la source par DGA EM excluant les habitations du lotissement du Bois Sans Souci.
- « Sévérisation » des zones de surpression faible et de projection Pro2 en zone bleue B (autorisation sous conditions).



Rappel des temps forts de la concertation

- ✓ **Le 21/01/16** : Réunion supplémentaire du Groupe de Travail à la demande d'Airbus
 - Différenciation des limitations d'extension entre logements (40 m²) et activités (500 m²) existants en zone B2+Pro.
 - Introduction en zone B4+Pro de la notion d'augmentation notable (10%) de la population exposées.

- ✓ **Le 12/05/16**
 - Présentation du projet de dossier de PPRT en vue de la consultation des P.O.A.
 - Point particulier fait sur le cas des manifestations ponctuelles.



Contenu du dossier

Suite à la présente réunion, un dossier sera adressé aux Personnes et Organismes Associées. Il sera constitué des pièces suivantes :

- ***La note de présentation***

- ✓ Elle aborde les contextes réglementaire et territorial, la justification d'un tel document, son contenu, sa mise en œuvre, la nature des dangers, les modes de participation ainsi que les phases technique et stratégique d'élaboration.

- ***Le règlement***

- ✓ Il s'articule en 5 titres portant respectivement sur la portée du PPRT et les dispositions générales, la réglementation des projets, les mesures de protection des populations, les mesures foncières et la notion de servitude d'utilité publique.

- ***Le plan de zonage réglementaire***

- ✓ Il résulte du croisement des aléas et des enjeux.





Communes de Saint Médard en Jalles
et de Martignas sur Jalle

Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT)

Etablissements HERAKLES et DGA-EM

Plan du zonage réglementaire

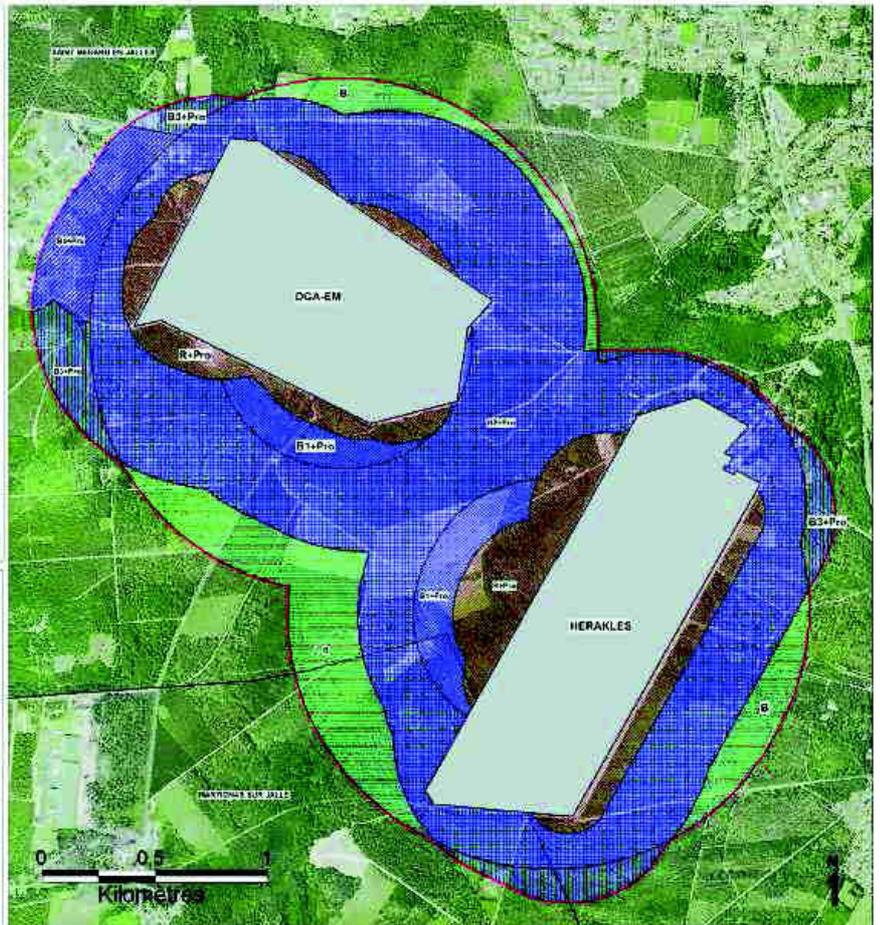
Consultation des POA

Pièce 3

N° Plan: T100
Date de mise à jour: 02/2011

Echelle: 1/10 000

- Périphérie d'exposition aux risques
- Zones graves sites SEVESO-A3
- R+Pro
- E1+Pro
- E2+Pro
- E3+Pro
- E4+Pro
- E5+Pro
- E
- Limites communales



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Contenu du dossier (suite)

- ***Le bilan intermédiaire de la concertation***
 - ✓ Il retrace toutes les étapes de concertation passées comme évoquées précédemment
- ***Le cahier des recommandations***
 - ✓ Il définit des recommandations tendant à renforcer la protection des populations face aux risques encourus.
- ***Les annexes***
 - ✓ La carte des aléas fait état des effets de surpression et projections émanant du présent PPRT
 - ✓ La carte de synthèse des enjeux fait quant à elle apparaître les différents bâtiments et équipements présents dans l'enceinte et hors du polygone d'isolement.



La suite de la procédure

Le calendrier prévisionnel est le suivant :

- Consultation officielle des Personnes et Organismes Associés (P.O.A.) → 2 mois – juin/juillet 2016.
 - Analyse de leurs observations → août 2016.
- Pas d'enquête publique car les installations ont fait l'objet de décisions ministérielles en matière de protection du secret de la défense nationale (article R 515-50).
- Approbation conjointe par le ministère de la Défense et le Préfet de Gironde → Automne 2016



Vous remerciant pour votre attention...



11/11

Annexe 2 : Présentation du bilan d'activité et des projets de l'établissement DGA/EM de Candale



ACTIONS DE PREVENTION DES RISQUES :

- Travaux de remise en état des soutes :
 - Rénovation de merlon.
 - Amélioration de la détection incendie
 - Montant engagé : 114 k€
- Travaux protection foudre :
 - Analyse foudre réalisée.
 - Echelonnement des travaux sur 4 ans (financement prévu)



ACTIONS DE PREVENTION DES RISQUES :

- Mise à jour du Plan d'Opérations Internes :
 - Reprise des scénarios
 - Mise à jour des moyens propres du site
 - Un POI par site (SMJ et SJI)
- Exercice POI :
 - Réalisé le 03/12/2015 sur le site SJI.
 - Participation du SDIS33 et du GRIMP.
 - Présence de l'inspecteur des IC du CGA.



ACTIONS DE PREVENTION DES RISQUES :

- Mise à jour du dossier d'autorisation d'exploiter :
 - étude de dangers
 - étude d'impacts
 - Dossier administratif et technique
 - Notice d'hygiène et de sécurité
- PPRT :
 - Fourniture des données en tant qu'exploitant (réduction des risques à la source)
 - Participation aux réunions en tant que POA
 - Approbation visée dans les mois à venir



ACTIONS DE PREVENTION DES RISQUES :

- Convention SPME (site pyrotechnique multi-employeurs)
 - Article R4462-32 du Code du Travail et arrêté du 14/11/2013
 - Définit les responsabilités, l'organisation et les règles de fonctionnement communes en vue d'assurer la gestion :
 - des effets pyros résultant des multi-activités
 - des secours vis-à-vis du risque pyro
 - 9 employeurs du MinDef + DGA EM SG
 - 1 employeur extérieur (sécurité-gardiennage-incendie)
 - Facilite les échanges d'informations
 - Signée en septembre 2015



POINT SGS :

- Système documentaire validé par le Directeur début 2015.
 - Scénarios d'accidents identifiés.
 - Moyens de maîtrise des risques identifiés.
 - Référentiel en cours de déploiement.
- Pour DGA Essais de missiles site Gironde : le SGS n'est qu'une « formalisation » des actions, car les MMR sont déjà connus et suivis.
- Pas d'accident / incident à signaler



INSPECTIONS – AUDITS :

- 31/31 mars 2015: VS1 14001
- 17/18 juin 2015: inspection IPE
- 24/25 juin 2015: CGA / IIC - inspection SMJ
- 25 nov 2015: inspection EMZD SJI
- 14 mars 2016: PMRE ComBDD – inspection
- 15/17 mars 2016: CGA / IIC – inspection SJI
- 30/31 mars 2016: audit renouvellement 14001
- 4/7 avril 2016: PMRE DGA – inspection
- 26 avril 2016: contrôle radioprotection SPRA
- 21/22 sept 2016: CGA / IIC – inspection SMJ



Annexe 3 : Présentation du bilan d'activité et des projets de l'établissement HERAKLES
situé avenue Gay Lussac

INFORMATION CSS

(art. 6 de l'arrêté préfectoral du 24/04/2013)

20/06/2016

BILAN

SOMMAIRE

1. ACTIONS REALISEES POUR LA PREVENTION DES RISQUES ET LEUR COÛT
2. BILAN DU SYSTÈME DE GESTION DE LA SECURITE
3. DECISIONS INDIVIDUELLES ADMINISTRATIVES DE L'INSTALLATION
4. COMPTE RENDU DES ACCIDENTS ET INCIDENTS
5. OPERATIONS DE REMEDIATION
6. PROJETS

Actions réalisées pour la prévention des risques et leur coût

→ Actions en faveur de la sécurité : 230 k€

- Sécurité routière
- Protections collectives
- Sécurité incendie

→ Actions en faveur de l'environnement : 3 869 k€

- Barrières hydrauliques zone PA et CEP
- Rénovation des réseaux d'eaux usées
- Programme énergie
- Rétentions, suppression cuves enterrées...

Total Actions de Prévention SSE : 4 099 k€

Bilan du Système de Gestion de la Sécurité

SGS:

Vérification du Système de Gestion de la Sécurité (SGS) à travers une Revue de Direction annuelle au titre de l'année 2015 (mars 2016). Examen de la conformité, de la mise en œuvre et de l'efficacité du SGS en matière de :

- Formation
- Identification et évaluation des accidents majeurs
- Maîtrise des procédés et de leur exploitation
- Gestion des modifications
- Gestion des situations d'urgence
- Gestion du retour d'expérience
- Contrôle des systèmes de gestion de la sécurité

COMITE DE SITE Roxel/Herakles

Réunion en janvier 2016

CONVENTION DE SITE Roxel/Herakles

Mise à jour : 1er février 2016

Révision et mise à jour d'instructions et de consignes communes entre Roxel/Herakles

Décisions individuelles administratives de l'installation

→ **Saint Médard :**

- 09/12/15 : Inspection Sureté conjointe DPSD/Gendarmerie

→ **Sainte Hélène :**

- 29/05/15 : Inspection relatif à la pollution des sols et des eaux souterraines
- 09/12/15 : Inspection Sureté conjointe DPSD/Gendarmerie

Compte rendu des accidents et incidents

→ Incident du 27/11/2015 – Rejet d'eau perchloratée dans le réseau d'eau pluviale

| Evènement | Cause | Conséquence | Actions |
|--|---|---|---|
| <p>Au cours du lavage de l'atelier de broyage de perchlorate, de l'eau perchloratée a été rejetée dans le réseau d'eau pluviale.</p> | <p>Les eaux de lavage sont collectées via un point bas de pompage dans un GRV. Lorsque le GRV a atteint son niveau haut, la pompe de relevage s'est arrêtée (fonctionnement nominal). Par contre, l'opérateur a pu continuer à arroser car l'une des alimentations en eau (à l'étage) n'est pas asservie au niveau de remplissage du GRV.</p> | <p>Bilan matière au niveau du rejet et dans la Jalle : Rejet de 2,2 kg dans la Jalle engendrant une concentration de 33 µg/l dans la Jalle (7 µg/l maximum compatible des usages). Le lendemain, la concentration en Jalle était retombée à 4 µg/l, ce qui est dans la moyenne du mois de novembre 2015.</p> <p>Humaine : aucune Humaine : aucune Environnementale : aucune</p> | <p>Techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Dévoyer la branche du réseau d'eau pluviale du secteur perchlorate vers une bêche de rétention + traitement; ○ Supprimer / déconnecter les aquodrain d'eau pluviale proche de la fosse de relevage ○ Vérifier l'adéquation du débit de la pompe au débit d'eau entrant ○ Reconcepter la fosse et le capteur de niveau avec niveau haut coupant les électrovannes d'alimentation en eau (80% du volume de la fosse) et niveau très haut déclenchant une alarme sonore (95% du volume de la fosse) ○ Asservir l'alimentation en eau de l'étage au niveau de remplissage du GRV et de la fosse de relevage <p>Humaines : Disposition transitoire avant travaux : Surveillance humaine obligatoire du remplissage de la fosse de relevage avec mise en place d'une pompe de secours connectée au GRV</p> <p>Organisationnelles : Commencer le nettoyage par l'étage - Mener une analyse des modes de défaillance des systèmes de collecte des eaux perchloratées du secteur PA</p> |
| - | Evènement communiqué à DREAL, ARS, BM, LdE et SEPANSO le 01/12/15 (244/15/XSS) | | |

Compte rendu des accidents et incidents

→ Incident du 20/04/2016 – Concentration de 20 µg/l en perchlorate dans la Jalle en sortie du site

- Aucune origine industrielle identifiée sur le site
- Aucune anomalie détectée sur les points de rejet
- Origine vraisemblablement liée à une contamination de l'échantillon au laboratoire
- Action : amélioration qualité au laboratoire
- Alerte passée le 21/04/16 aux parties intéressées (LdE, BxM, DREAL, ARS)

→ Incident du 29/04/16 – Epandage de boues perchloratées au niveau de la station de traitement biologique pilote

- 2 m3 pour une concentration de 4,3 g/l, ce qui représente 8,6 kg de perchlorate.
- boues répandues sur le sol sans rejoindre le réseau d'eau pluviale : **aucune conséquence sur la qualité de la Jalle**
- Origine : Au cours du transfert des boues d'un bassin de traitement vers une citerne, débordement par l'évent de la citerne
- Actions : mise à jour des instructions opératoires et sensibilisation des opérateurs
- Alerte passée le 29/04/16 aux parties intéressées (LdE, BxM, DREAL, ARS)

Opérations de remédiation sur les site de Saint Médard et Sainte Hélène

Bilan des actions

1. Traitement des COHV
2. Traitement du Perchlorate
3. Autres travaux
4. Qualité de la Jalle

Opérations de remédiation sur les site de Saint Médard et Sainte Hélène

→ Traitement des COHV

| Zone | Mesures de gestion | Date de mise en œuvre | Etat |
|---|---|-----------------------|-----------------------|
| CLV | Barrière hydraulique avec unité de traitement des COHV (stripping + charbon actif) | 2008 | Exploitation en cours |
| | Venting des sols et sparging de la nappe au droit du bâtiment raccordée à l'unité de traitement ci-dessus | 2012 | Terminé en 2015 |
| zone E | Extraction multi-phase (air et eau) au droit du bâtiment et barrière hydraulique à l'aval avec unité de traitement des COHV (stripping + charbon actif) | 2013 | Exploitation en cours |
| zone G | Extraction multi-phase (air et eau) au droit du bâtiment et barrière hydraulique à l'aval avec unité de traitement des COHV (stripping + charbon actif) | 2013 | Exploitation en cours |
| Ensemble du site dont ancienne gravière | Investigations complémentaires sur les COHV selon rapport ANTEA A75460/B | 2014 et 2015 | Exploitation en cours |

Opérations de remédiation sur les site de Saint Médard et Sainte Hélène

→ Traitement du perchlorate

| Zone | Mesures de gestion | Date de mise en œuvre | Etat |
|--------------------------|--|--------------------------|-----------------------|
| Zones perchlorate et CEP | Excavation et traitement des sols | 2012-2013 | Terminé |
| CTD | Excavation et traitement de résidus de brûlage | Août 2013 à février 2014 | Terminé |
| CTD | Réfection de la canalisation R6 drainant les eaux polluées | Juin 2014 | Terminé |
| CTD | Maîtrise des transferts épisodiques de perchlorate en Jalle et hors site des eaux souterraines | Non démarré | Travaux en cours |
| Zone perchlorate | Barrière hydraulique avec unité de traitement des COHV et du perchlorate (charbon actif + résines) | Avril 2015 | Exploitation en cours |
| Zone CEP | Barrière hydraulique avec unité de traitement des COHV et du perchlorate (charbon actif + résines) | Juillet 2015 | Exploitation en cours |
| Zone CEP | Lessivage des sols non excavables impactés par du perchlorate | Décembre 2015 | Exploitation en cours |

Opérations de remédiation sur les site de Saint Médard et Sainte Hélène

→ Autres travaux

| Zone | Mesures de gestion | Date de mise en oeuvre | Etat |
|-----------------------|---|------------------------|--|
| CSS1 | Excavation des terres contaminées par de l'amiante | Juillet à aout 2015 | Terminé |
| CTD | Excavation résiduelle de terres impactées par des substances pyrotechniques | Non démarré | Etude de Sécurité Pyrotechnique en cours |
| Parc de Sainte Hélène | Diagnostic des zones sources Surveillance des eaux de surface et des eaux souterraines | 2015 | Pas d'impact extérieur |

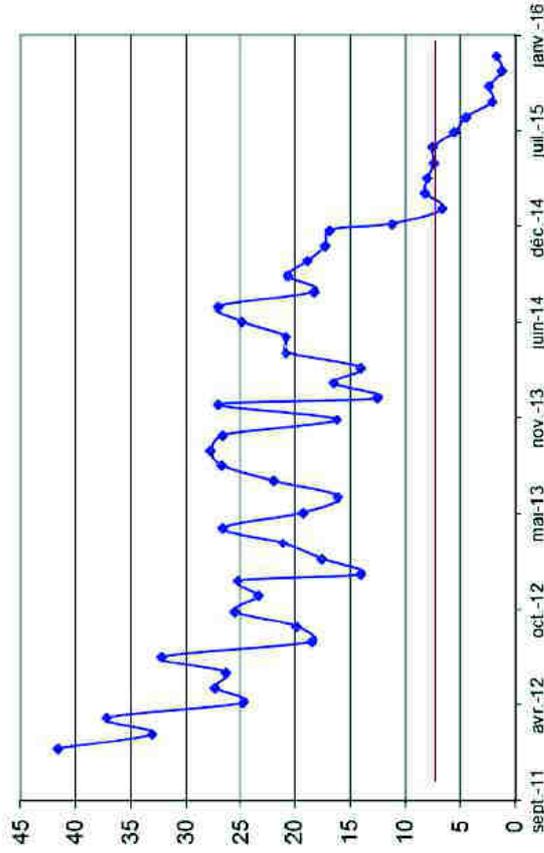
Opérations de remédiation sur les site de Saint Médard et Sainte Hélène

Suivi des stations de traitement des nappes (COHV et Perchlorate)

| Zone traitée | Date démarrage | Quantité de COHV extraite en 2015 (Kg) | Quantité de COHV extraite cumulée (Kg) | Quantité de PERCHLORATE extraite en 2015 (Kg) |
|---------------|----------------|--|--|---|
| CLV | Octobre 2008 | 163,4 | 2 356,5 | |
| CGP (zone E) | Juin 2013 | 919,3 | 5 524 | |
| CCT2 (zone G) | Juin 2013 | 590,7 | 4 002 | |
| Secteur PA | Avril 2015 | 144 | 144 | 743 |
| Secteur CEP | Juillet 2015 | 115 | 115 | 1 116 |
| TOTAL | | 1 932,4 | 12 141,5 | 1 859 |

Qualité de la JALLE

→ Suivi du Perchlorate (concentration en µg/l) dans la Jalle au niveau du Pont Rouge (moyennes mensuelles)



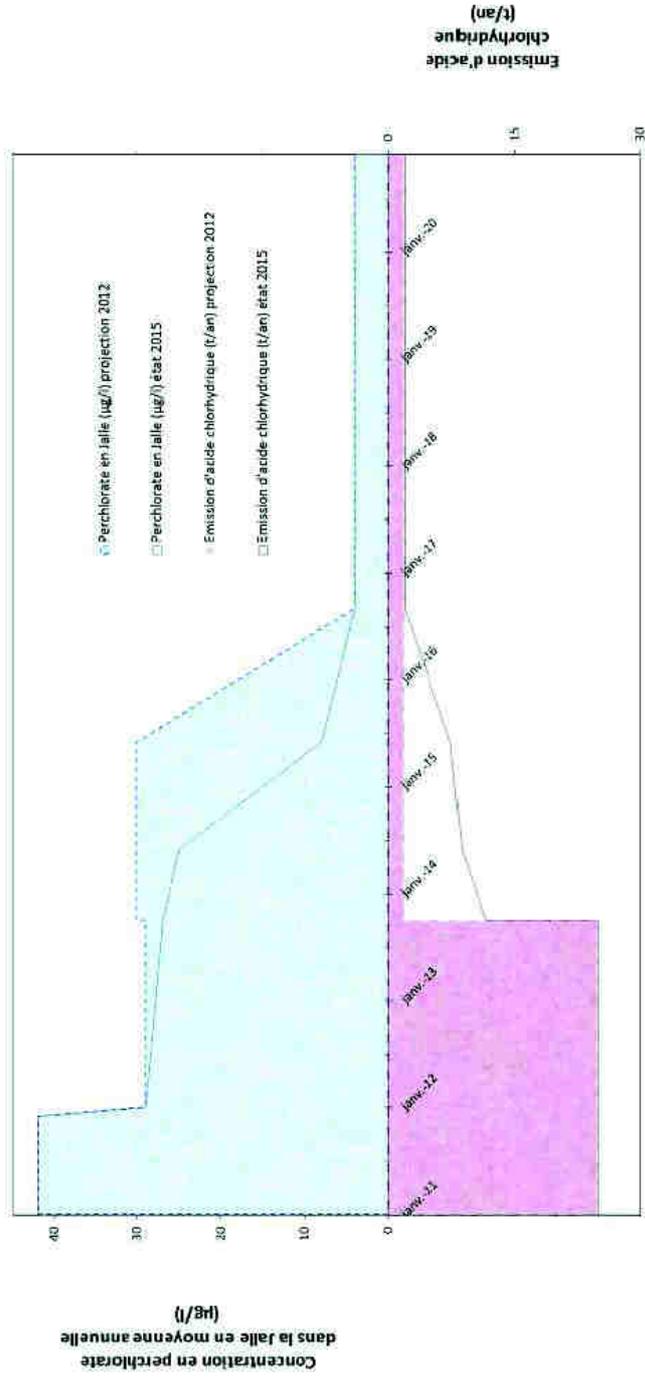
- 2011 : moyenne à 42 ppb
- 2012 : moyenne à 28 ppb
- 2013 : moyenne à 21 ppb
- 2014 : moyenne à 19,3 ppb (~ 3,3 kg/j)
- 2015 : moyenne à 5,5 ppb (~ 0,7 kg/j)

Hors incidents traités par ailleurs

Objectif : 6,8 ppb

Qualité de la JALLE

HERAKLES SM - Evolution des rejets aqueux et atmosphériques



Projets

INSTALLATIONS DE STOCKAGE ET DE CONDITIONNEMENT DE NITRAMINES

→ Autorisations réglementaires

- 01/04/2015 - Dépôt de DDAE au service des procédures environnementales de la Préfecture pour évaluation de la recevabilité du dossier
- 09/03/16 - Avis de recevabilité du dossier (DREAL 33)
- 11/03/16 - Désignation du commissaire enquêteur (décision du TA de Bordeaux)
- 22/03/16 - Avis de l'autorité environnementale (Préfet de Région)
- 24/05 au 23/06/16 - Enquête Publique (EP) dans les Mairies concernées

→ Mise en service

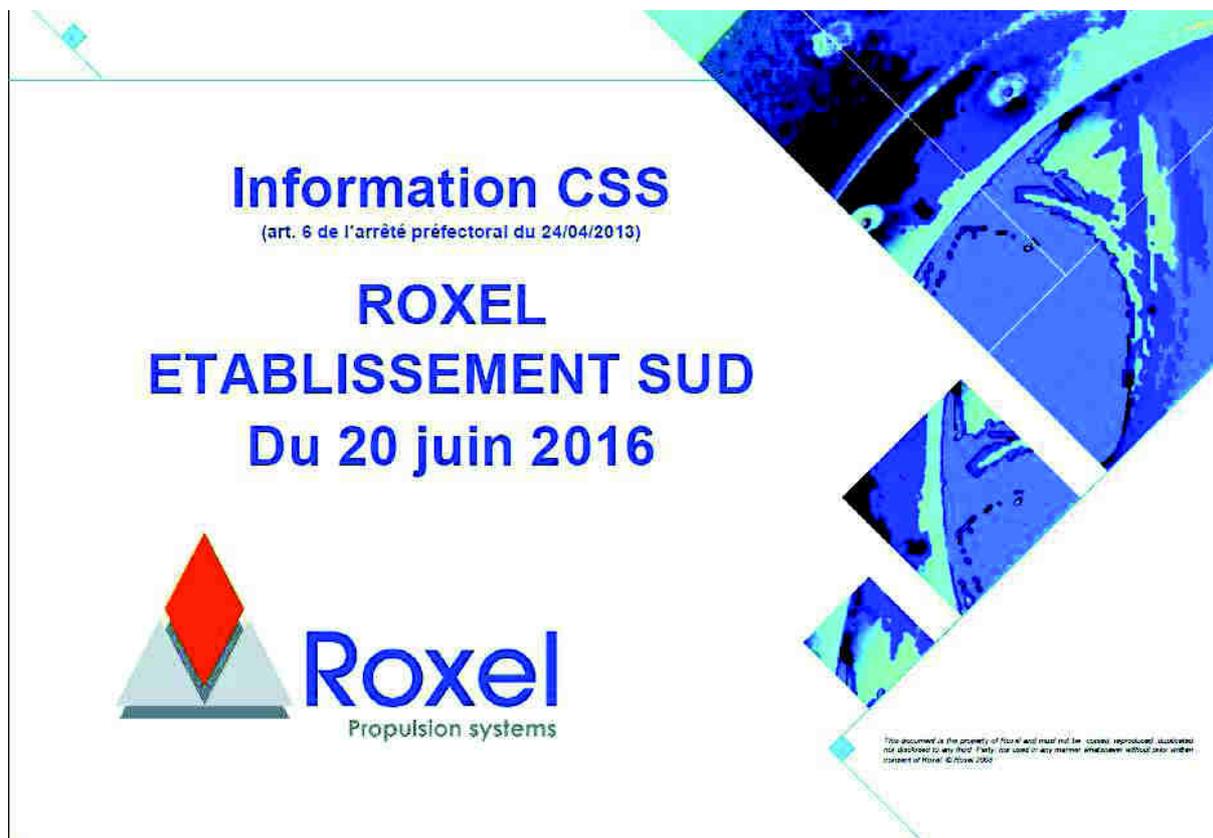
- Essais en inactif (début 2016)
- Démarrage exploitation (fin 2016)

Projets

CHANGEMENT D'EXPLOITANT

- Création de la société **Airbus Safran Launchers**, *joint-venture* entre les groupes Airbus et Safran, impliquant les établissements de Saint Médard et de Sainte Héléne actuellement exploités par la société Herakles, détenue par le groupe Safran.
- Aucune modification apportée à l'exploitation actuelle.
- Demande d'autorisation déposée le 01/06/2016 à la Préfecture de Gironde
- **Effectif au 1^{er} juillet 2016**

Annexe 4 : Présentation du bilan d'activité et des projets de l'établissement ROXEL situé avenue Gay Lussac



Information CSS
(art. 6 de l'arrêté préfectoral du 24/04/2013)

ROXEL
ETABLISSEMENT SUD
Du 20 juin 2016



Roxel
Propulsion systems

This document is the property of Roxel and must not be copied, reproduced, disseminated, nor disclosed to any third party, for use in any manner whatsoever without prior written consent of Roxel. © Roxel 2016

- 1. ACTIONS REALISEES POUR LA PREVENTION DES RISQUES ET LEUR COÛT**
- 2. BILAN DU SYSTEME DE GESTION DE LA SECURITE**
- 3. COMPTE-RENDU DES INCIDENTS ET ACCIDENTS**
- 4. DECISIONS INDIVIDUELLES ADMINISTRATIVES DE L'INSTALLATION**
- 5. COLLECTE DES EFFLUENTS**
- 6. PROJET**

1. Actions réalisées pour la prévention des risques et leur coût

ACTIONS D'AMELIORATION ANNÉE 2015

- Collecte et traitements des effluents process selon le planning proposé par Roxel à l'issue de l'étude d'impact
- Mise en conformité vis-à-vis des Etudes de Sécurité du Travail
- Mise en conformité aspirations collectives

Montant global engagé: 2093 K€

2. Bilan du Système de Gestion de la Sécurité

SGS:

Vérification de l'efficacité du Système de Gestion de la Sécurité à travers une Revue de Direction annuelle (mars 2016)

COMITE DE SITE Roxel/Herakles

Réunion en janvier 2016

CONVENTION DE SITE Roxel/Herakles

Mise à jour : 1^{er} février 2016

Révision et mise à jour d'instructions et de consignes communes entre Roxel/Herakles

3. Compte-rendu des accidents et incidents

INCIDENTS MARQUANTS 2015

Janvier 2015: (Présenté lors du CSS du 01 octobre 2015)

Détection de concentrations anormalement élevées en ion perchlorate du rejet référencé « R5 » qui se déverse dans le cours d'eau « La Jalle de Blanquefort ».

Actions correctives mises en place:

- Rédaction d'une instruction commune Herakles/Roxel définissant les précautions à prendre pour la réalisation de travaux sur les réseaux du site
- Implantation, à proximité du rejet « R5 », d'un piézomètre et mise en place d'un suivi trimestriel (pas d'anomalie relevée)

3. Compte-rendu des accidents et incidents

INCIDENTS MARQUANTS 2015

Juillet 2015: (Présenté lors du CSS du 01 octobre 2015)

Incendie dans un dépôt de galette « mélange nitrocellulose/nitroglycérine »

Actions mises en place:

- Sécurisation de déchets du bâtiment S
- Détection incendie dans les bâtiments contenant de la galette
- Réalisation d'une étude d'impact sur les rejets des eaux d'extinction
- Réalisation d'une tierce expertise de cette étude d'impact
- Prise en compte des préconisations de l'arrêté préfectoral complémentaire du 18 janvier 2016

3. Compte-rendu des accidents et incidents

❖ IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DE L'ACCIDENT :

- Etude d'impact sur le milieu naturel de la Jalle suite à l'incendie
- Tierce expertise de l'étude d'impact sur le milieu naturel suite à l'incendie

Conformément aux propositions émises par le tiers expert Roxel à pris en compte les mesures de suivi ci-dessous:

- Poursuite du suivi annuel des paramètres hydrobiologiques:
 - IBD (avec rajout de substrat artificiel pour comparer station amont et aval)
 - IBGN, IPR et IBMR
- Mise en place d'un bassin de rétention des eaux d'extinctions des bâtiments de stockage galette (oct. 2016)
- Mise en place d'une convention d'alerte avec la Réserve Nationale Naturelle des marais de Bruges

4. Décisions individuelles administratives de l'installation

Inspections DREAL sur les Systèmes de Gestion de la Sécurité

Année 2015/2016:

- **Inspection ICPE du 23 avril 2015:** « Examen des mesures mises en œuvre par Roxel pour prévenir la pollution des eaux dans le cadre de ses activités »
- **Inspection du 06 juillet 2015:** « Incendie Bâtiment S »
- **Inspection du 09 juillet 2015:** « Inspection commune avec l'ONEMA »
- **Inspection du 17 juillet 2015:** « Point de la situation suite à l'incendie du bâtiment S »
- **Inspection du 30 septembre 2015:** « Point de la situation et dispositions mises en œuvre suite à l'incendie du bâtiment S »
- **Contrôle inopiné des rejets « R4 » et « R5 »** les 14 et 15 décembre 2015
- **Inspection du 26 avril 2016:** « Présentation par Roxel des moyens d'intervention rapide à proximité des stockages de galette en présence du SDIS »

ARRÊTES PREFERAUX

➤ **09/07/2015 - Arrêté Préfectoral de mesures d'urgence:**

- Incendie d'un dépôt de « galette »

➤ **29/07/2015 - Arrêté Préfectoral de mise en demeure et de mesures d'urgences:**

- Mise en sécurité suite à l'incendie d'un dépôt de « galette »

➤ **18/01/2016 - Arrêté Préfectoral complémentaire:**

- Stockage de « galette »

5. Collectes des effluents

Planning d'engagement ROXEL établi jusqu'à 2017 en priorisant les enjeux forts:

| | |
|----------------|------|
| Enjeux forts | 2015 |
| Enjeux moyens | 2016 |
| Enjeux faibles | 2017 |

Bilan au 15 juin 2016:

Anticipation des prescriptions de l'Arrêté Préfectoral

- 100% des enjeux forts et moyens collectés
- 60% des enjeux faibles prévus

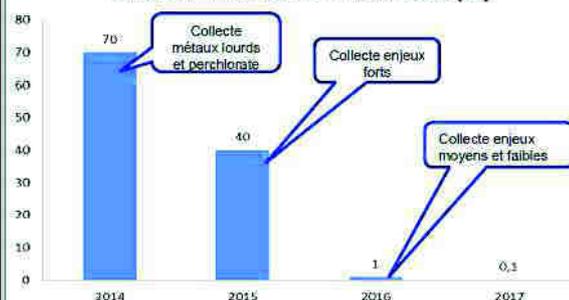


Station de filtration

Installation HFE de collecte et de filtration des effluents avant traitement dans un centre agréé.

Efforts de collecte réalisés par Roxel

Evolution des flux non collectés (%)



This document is the property of Roxel and must not be copied, reproduced, disseminated or otherwise used in any manner whatsoever without prior written consent of Roxel. © Roxel 2009

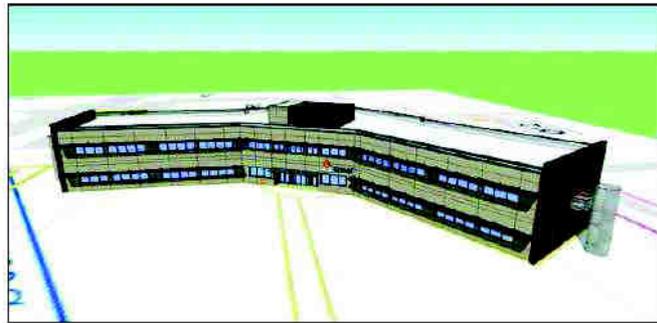
Page 10

Bâtiment administratif RBX

Réalisation d'un bâtiment administratif pour 105 personnes
Implantation au centre du site

Démarrage du chantier
en juin 2016

Livraison prévue en juin
2017



Vue Bâtiment RBX



Commission de suivi de site

Établissements situés sur les communes de Saint-Médard-en-Jalles et Sainte-Hélène

Réunion du 20 juin 2016



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Bilan des inspections réalisées par la DREAL

1. HERAKLES à Sainte-Hélène

Inspection du 17/05/2016 : pollution des sols et produits chimiques

2. HERAKLES à Saint Médard (situé dans la plate-forme pyrotechnique située avenue de Gay Lussac) - **Inspection du 02/03/2016** : suites de l'accident du 5 décembre 2013

3. ROXEL à Saint Médard (situé dans la plate-forme pyrotechnique située avenue de Gay Lussac) **Inspection du 27/04/2016** : suite de l'incendie du 5 juillet 2015

Inspection du 15/06/2016 : prévention de la pollution des eaux dont exercice d'alerte inopiné



HERAKLES Ste Hélène

Inspection du 17 mai 2016

5 écarts :

- L'ouvrage oligocène situé hors site doit faire l'objet d'un prélèvement afin de s'assurer de l'absence de pollution de cette nappe supposée protégée : **non réalisé**
- Les vecteurs de la pollution au sein de la nappe du plio-quadernaire ne sont pas déterminés : **non réalisé**
- Mesures de gestion de la pollution ne tiennent pas compte d'un bilan « coûts-avantages » : **non réalisé**
- Stockage de poudres d'aluminium non équipé d'un extincteur dédié aux feux de métaux : **éléments justifiants que l'extincteur est adapté ont été transmis**
- Des fûts de perchlorate d'ammonium ne sont plus étanches : **corrigé**



HERAKLES Ste Hélène

Inspection du 17 mai 2016

5 demandes :

- Transmettre le programme de maintenance préventive de la clôture du site : **non réalisé**
- Préciser les enseignements tirés de l'autoévaluation de la sûreté du site : **non réalisé**
- Préciser les dispositions mises en œuvre pour respecter les conditions de stockage des produits chimiques au regard de leur dégradation dans le temps : **non réalisé**
- Remplacer une palette dégradée d'un stockage de fûts de poudre d'aluminium : **non réalisé**
- Retirer les palettes en bois non utilisées présentes dans les locaux de stockage de matières combustibles ou inflammables : **non réalisé**



HERAKLES St Médard

Inspection du 2 mars 2016

0 écart, 15 demandes dont :

- 7 demandes portant sur des compléments aux rapports d'accident afin de préciser les circonstances, les causes écartées et sur les essais de reconstitution : **non réalisé**
- Préciser comment le retour d'expérience des opérateurs est pris en compte dans l'évolution des procédés et des documents opératoires associés : **non réalisé**
- 3 demandes consistant à prendre en compte le retour d'expérience de l'accident dans la mise à jour 2016 de l'étude des dangers du site : **non réalisé**
- Compléter le dossier sollicitant la reprise des opérations avec une commande à distance du procédé : **réalisé**



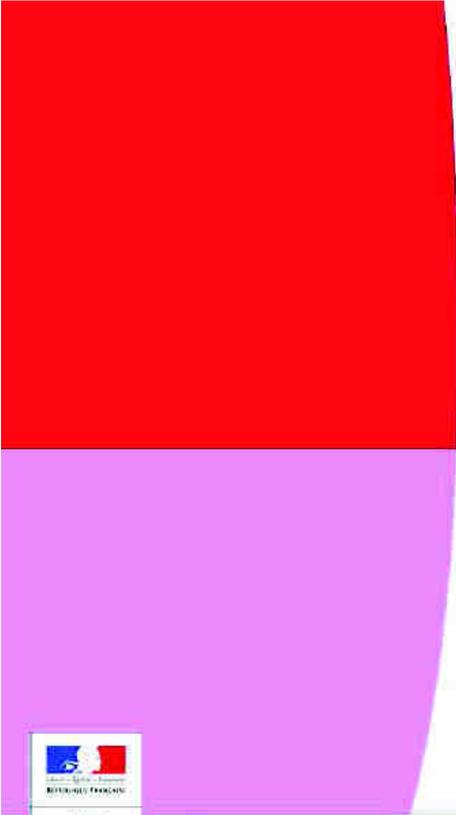
ROXEL St Médard

Inspection du 26 avril 2016

0 écart, 14 demandes dont :

- Transmettre un récolement aux dispositions de l'arrêté du 18 janvier 2016 : **non réalisé**
- Positionner les raccordements des systèmes d'extinction incendie des stockages de galette à l'extérieur des bâtiments, en zone accessible et protégée : **non réalisé**
- Retirer les palettes en bois stockées et inutilisées dans les bâtiments de stockage de galettes : **non réalisé**
- Transmettre la planification prévue pour la consommation du stock de galette dans le procédé : **non réalisé**
- 9 demandes concernant la collecte et l'élimination des déchets de l'incendie épandus dans le bâtiment incendié : **non réalisé**





PROJET
DE LA RÉGION
OCCITANIE
ADRESSE LA VOUSSE
INDUSTRIELLES

FIN



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

<http://www.dreal.occitanie.fr> (service client) : 05 34 31 31 31